AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0135
FR0000051807-FS0103

30 janvier 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

TELEPERFORMANCE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 janvier 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 27 janvier 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société TELEPERFORMANCE et détenir, indirectement, 3 121 967 actions TELEPERFORMANCE représentant autant de droits de vote, soit 5,21% du capital et 5,09% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions TELEPERFORMANCE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 345 930 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 119 044 actions TELEPERFORMANCE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions TELEPERFORMANCE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;

- 37 080 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à un prix unitaire de 88 € ;

- 49 603 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 février 2026 ;

- 49 603 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention d'un contrat « *swap* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 17 février 2026 ; et

- 90 600 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 18 juin 2027, à des prix compris entre 60 € et 64 €.

[1] Sur la base d'un capital composé de 59 874 365 actions représentant 61 353 134 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 780 192 actions TELEPERFORMANCE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 60 405 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 30 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 février 2026 et le 7 octobre 2037, à des prix unitaires compris entre 10,75€ et 80 € ; et

- 1 719 787 actions TELEPERFORMANCE résultant de la détention de 98 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 février 2026 et le 21 octobre 2027.
